

- ☒ C'est en présence de Claire Foucher-Maupetit, de Philippe Mercier, conseillers départementaux, et de Claire Granger, tous trois vice-présidents des Territoires vendômois que s'est déroulée l'assemblée générale de l'association Pierre de Ronsard.

Le manoir de la Possonnière ayant été labellisé par la Région pour participer aux célébrations du 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, le programme de l'Association a été intégré à cette manifestation.

Le thème des « Rendez-vous de la Possonnière » sera « Ronsard et l'Italie ». Le 12 juillet, un concert sera donné par l'ensemble « Le Banquet du roi » ; la journée du 20 débutera par deux conférences et se poursuivra par un autre concert donné par le « Miroir de Musique » ; enfin le 27, aux conférences succédera un troisième concert de l'ensemble « Jacques Moderne ».

La présidente, Christine Iratçabal, a informé l'assemblée que, pour des raisons de sécurité, certaines manifestations devront se dérouler dans la grange et non plus dans le manoir. Elle a également fait part à l'assistance de la suppression du dîner qui suivait le spectacle ; celui-ci sera remplacé par un verre de l'amitié accompagné de spécialités locales. Quant au prix des concerts, il sera augmenté.

Un « week-end d'écriture », mêlé à des promenades bucoliques aura lieu les 18 et 19 mai. L'« Atelier du petit copiste » se déroulera tous les mercredis des mois de juin et de juillet ainsi que pendant les Journées du patrimoine. « La Journée des goûts réunis » à laquelle participent de nombreux producteurs et artisans locaux a été programmée le 29 septembre.

La « Dictée Ronsardienne » à laquelle Jacques-Henri Rousseau a attaché son nom, sera diffusée auprès des visiteurs durant toute la saison.

Le budget prévisionnel pour ces manifestations est de l'ordre de 30 000€.

La Possonnière en tant que site touristique doit contribuer au développement économique et au rayonnement du territoire.

**Sabine**

## **Campion**

Merci de partager cet article 